Kernos
Revue internationale et pluridisciplinaire de religion grecque antique

26 | 2013
Varia

Stella Georgoudi, Renée Koch Piettre, Francis Schmidt (dir.), La Raison des signes. Présages, rites, destin dans les sociétés de la Méditerranée ancienne

Pierre Bonnechere

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/kernos/2168
DOI : 10.4000/kernos.2168
ISSN : 2034-7871

Éditeur
Centre international d'étude de la religion grecque antique

Édition imprimée
Date de publication : 10 octobre 2013
Pagination : 422-425
ISSN : 0776-3824

Référence électronique
Pierre Bonnechere, « Stella Georgoudi, Renée Koch Piettre, Francis Schmidt (dir.), La Raison des signes. Présages, rites, destin dans les sociétés de la Méditerranée ancienne », *Kernos* [En ligne], 26 | 2013, mis en ligne le 10 octobre 2013, consulté le 02 mars 2021. URL : http://journals.openedition.org/kernos/2168 ; DOI : https://doi.org/10.4000/kernos.2168

Ce document a été généré automatiquement le 2 mars 2021.

Kernos

Stella Georgoudi, Renée Koch Piettre, Francis Schmidt (dir.), La Raison des signes. Présages, rites, destin dans les sociétés de la Méditerranée ancienne

Pierre Bonnechere

RÉFÉRENCE

Stella Georgoudi, Renée Koch Piettre, Francis Schmidt (dir.), *La Raison des signes. Présages, rites, destin dans les sociétés de la Méditerranée ancienne*, Leiden/ Boston, Brill, 2012. 1 vol. 16,5 × 24,5 cm, xviii+626 p. (*Religions in the Graeco-Roman World*, 174). ISBN : 978-90-04-20945-9.

1 L'intérêt renouvelé pour la divination antique en ce début de millénaire ne se dément pas, comme en témoigne ce lourd volume. La matière couverte est conséquente, et outre les mondes grec et romain, une belle place a été ménagée à l'Égypte, à la Mésopotamie, au monde judéo-chrétien et même à l'Islam. L'arc chronologique réunit donc les grandes civilisations du bronze et celles de l'antiquité très tardive.

2 Les signes ont longtemps été le parent pauvre des études sur la divination, frappés d'anathème par Bouché-Leclercq déjà, et considérés comme une vile superstition qu'il valait mieux taire. La divination inspirée, que l'on croyait à tort favorisée par les Grecs, leur fut longtemps fatale, une situation qui, depuis une quinzaine d'années, tend à se corriger progressivement. On entend par signe tant les avertissements divins fortuits, compris ou non lors de leur dévoilement, et ceux recherchés par les hommes dans le cadre de pratiques divinatoires privées ou publiques, et dûment normalisées. D'entrée de jeu, les éditeurs insistent sur la nécessité de considérer d'abord les signes au sein des

systèmes de représentation et de valeurs propres à chaque société analysée, et surtout de ne pas considérer la critique des signes comme la manifestation d'une pensée rationnelle analogue à la rationalité contemporaine. Signes et critique / analyse des signes procèdent d'une même pensée, laquelle accorde crédit aux avertissements divins.

3 S'il est une conclusion à ce bel ensemble d'essais, c'est bien que toute généralisation est non seulement impossible, mais sans pertinence aucune. Au-delà de tendances générales, les signes, qui font partie de l'arsenal de compréhension du monde de toutes les cultures du globe, reçoivent autant d'interprétations divergentes qu'il n'y a de gens pour les expliquer. Ce n'est guère surprenant puisqu'une fois accepté le principe de la communication de messages par les dieux, toute société doit s'ingénier à résoudre les incohérences d'un système de hasard dans lequel on veut voir à l'œuvre une logique. Une quadrature du cercle commune à toute pensée divinatoire, sans même entrer dans les remous de la question sur le libre arbitre face au destin absolu. Ce sont là les questions de théologiens et de philosophes, qui n'embarrassent guère les gens « normaux » : tant que les dieux dispensent leurs signes, il y a une réelle marge pour la propitiation, variable selon les temps, les lieux et les hommes, ainsi qu'une conception de la divinité à la fois sévère et jalouse, mais aussi pleine de sollicitude pour les gens de bien.

4 Il est hors de question de rendre compte dans le détail de la richesse des 21 articles qui composent le volume, et je serai synthétique. Quatre axes sont privilégiés : (1) les rituels par lesquels les dieux sont interrogés, et leur contexte physique et mental; (2) les signes fortuits qui annoncent quelque chose, que leur signification aille de soi ou qu'il faille les interpréter; (3) les signes spécifiquement envoyés par les dieux, en portant attention au concept d'*intentionnalité*; (4) l'analyse épistémologique du signe, qu'elle se fonde sur les développements philosophiques ou théologiques.

5 Dans la première partie, J.J. Glassner retrace les étapes qui mènent à la divination telle qu'on la connaît à partir du XVIII^{e} s. av. J.-C. en Mésopotamie, à la suite de l'émergence de la dynastie amorrite de Babylone. Les devins, à partir des signes bruts trouvés par exemple dans les entrailles des animaux, les transcrivent en signes graphiques et non plus plastiques, « au moment où les lettrés [et les devins sont des scribes] envisagent l'univers entier à travers la métaphore de l'écriture cunéiforme, tout phénomène devenant à leurs yeux un signe graphique ». Au-delà des signes réels, les signes des devins résultent donc d'une pure construction mentale qui, alliant image, langue et écriture, les envisage comme autant de parties à combiner pour faire apparaître le sens de l'ensemble. S. Georgoudi analyse l'ensemble des « méthodes divinatoires » relatées pour Dodone, qui toutes ont d'essentielles connotations sonores, ce qui fait que l'oracle, longtemps tenu pour un *manteion* inductif, procède au contraire par les *logoi*, – en tous les cas *aussi* par les *logoi*, – et que son chêne, au lieu de bruire, est plutôt rapporté dans les sources comme un arbre « qui parle ». C'est un excellent article pour saisir toute la richesse des perceptions antiques sur le fait divinatoire, qui ne peut être réduit à des catégories trop nettes, une conclusion que rejoint aussi D. Jaillard à propos de la mantique du « heureux hasard », l'*hermaion*, et des autres pouvoirs cléromantiques d'Hermès, liés à la distribution des *moirai*. J. Scheid s'attarde aux procédures divinatoires des auspices (ornithomancie) dans la sphère militaire, pour montrer que la stabilité de la tradition, postulée par les modernes sur la base des sources anciennes, s'adapte en fait, dans le courant de la République, à de nouvelles conditions et

exigences, notamment le relâchement du pouvoir augural sur les généraux et la vie politique.

6 La seconde partie, consacrée aux signes fortuits, débute en Égypte pharaonique, peu réputée pour sa divination, au gré de deux exemples séparés par plus d'un millénaire (une rencontre fortuite et une prophétie). E. Jambon insiste sur le rôle des signes, surtout quand l'ordre établi des choses est rompu, qui sont comme les symptômes d'une maladie. Un dernier cas d'étude est particulièrement intéressant, puisqu'on s'y interroge, juste après une catastrophe « d'ampleur universelle », sur *l'absence* d'une éclipse qui aurait dû l'annoncer. M. Patera revient en Grèce en analysant le cas du corbeau, l'oiseau sacré d'Apollon qui, par sa voix « humaine », apparaît proche d'un devin apte à vaticiner, mais dont les divers cris ou comportements sont autant de présages météorologiques, ou plus largement liés à la cité, sa fondation et son bien-être. La *Vie de Timoléon* est riche, comme bien des *Vies parallèles* de Plutarque, en signes signifiants. R. Piettre relève dans cette œuvre deux types de signes : ceux qui s'inscrivent dans une vision téléologique de la providence, typiques de Plutarque, mais aussi ceux qui sont pure coïncidence et qui, dépourvus de réelle fonction annonciatrice, s'avèrent proches de la vision épicurienne : une trace peut-être des influences subies par Timée de Tauromenion lors de ses études athéniennes, et dont l'œuvre inspire Plutarque pour Timoléon. I. Chirassi Colombo établit une rapide typologie des prodiges (signes qui vont à l'encontre du cours normal des choses), et tente d'en circonscrire les modalités, en Grèce, à Rome et dans la *Septante*, pour discerner certaines différences entre sociétés polythéistes et monothéistes. F. Schmidt s'adonne à l'heureuse comparaison de la liste (partiellement commune) des présages lors du siège de Jérusalem par Titus, selon la version de Tacite (polythéiste et axée sur la possibilité de contrer les signes néfastes par le rite approprié) et la version de Josèphe (monothéiste et fondée sur la soumission à la décision juste de Yahvé). Il reste qu'en dehors des questions de pure *Quellenkritik*, on peut se demander si cette liste de présages n'est pas davantage un *topos* littéraire que le reflet de signes réellement apparus.

7 La troisième partie, axée sur l'intentionnalité divine des présages, s'ouvre sur les relations entre les dieux de l'Anatolie orientale et les dynasties de prêtres ou de rois, à l'époque hellénistique. L. Bernadet passe en revue les signes d'avertissement, de légitimation et d'élection. Les signes peuvent y « servir » les intérêts politiques locaux en lien avec la domination romaine, selon qu'on veut l'accepter ou la discréditer. Restant en Asie Mineure, N. Belayche étudie le processus personnel relaté dans les stèles dites « de confession » (I^{er}-III^{e} s. ap. J.-C.). Un malheur indique une faute à identifier et avouer, suivie d'une expiation et d'une eulogie qui mènent le « pécheur » à une transformation. La puissance des dieux en ressort grandie. Les procédures d'expiation traditionnelles (dédicaces, *ex voto*, guérisons iatromantiques) diffèrent en ce sens que la maladie n'y est pas représentée en tant que signe divin. D'Asie Mineure, on passe au temple de Kalabchah en Nubie où, à la même époque, les pèlerins grecs viennent chercher la bienveillance du dieu Mandoulis. G. Tallet étudie un fameux poème de *proscynēma*, – adoration du dieu, – où le dévot dit avoir reçu un signe qui lui prouve l'identité du dieu, et un autre qui atteste la parousie divine, signes qui puisent à l'antiquité pharaonique. Dans les faits, le pèlerin se coupe du monde en subissant une purification régulée, puis incube (?) pour recevoir le songe révélateur. L'article insiste bien sur le double aspect du culte, tant grec qu'égyptien. À la même époque encore, les différentes communautés chrétiennes tentent de trouver leur marque entre paganisme ambiant, judaïsme des « origines » et christianisme en cours d'élaboration, un thème

abordé par F. Bovon. Les signes, – miracles et phénomènes hors du commun, – ne sont pas également reconnus : certains s'en méfient puisque les magiciens et faux prophètes peuvent en faire usage, et puisque désirer un signe est une preuve de la faiblesse de la foi. On en attend souvent la révélation du caractère divin du Christ, l'annonce du jugement dernier ou du Royaume de dieu, ainsi qu'une aide concrète à ceux qui croient. C. Batsch s'intéresse à Bar Kochba, meneur de la révolte juive sous Hadrien, qui est un « messie-roi » que les écoles rabbiniques ont beaucoup interprété, de son vivant et après, notamment en jouant sur son nom originel, Bar-Kosba. Pour les uns, il est bien le Messie Bar Kochba, confirmé par ses victoires et la restauration de la circoncision. Pour d'autres, c'est l'imposteur Bar-Kozba, comme le prouvent certains massacres et l'obligation, pour les soldats, de se mutiler d'un doigt. Ce genre de signes annonçant ou identifiant le messie disparaît dans le judaïsme postérieur au II^e^ s. ap. J.-C. C. Robin aborde le problème des signes qui accréditent le prophète Mohammed et son message. Les sources posent problème, puisque la tradition musulmane (la *Sunna*) a aménagé et développé ces signes avec le temps. Pour remonter à l'époque du prophète, il faut interroger les sources qui parlent de six prophètes rivaux de Mohammed en Arabie avant 632 de notre ère.

8 La quatrième partie, réservée aux problèmes d'épistémologie et de réélaborations philosophiques et théologiques, qui vont de la neutralisation rationnalisante à la justification des signes, est ouverte par J. Rüpke. Il s'agit, à la suite d'ailleurs de J. Scheid, de considérer les modifications qui permettent, sans nullement la nier, d'optimaliser la divination dans le cadre des institutions, avec le secours des ressources critiques apportées par la philosophie grecque, en créant notamment le droit augural. M. Vârtejanu-Joubert met en lumière l'ambivalence du signe dans le monde juif. Dans la tradition talmudique, prophéties et miracles très présents dans la *Torah* sont rejetés dans un lointain passé idéalisé. Un seul canal permet de savoir si un « signe » est légitime ou trompeur, le texte et son interprétation, par l'analyse et l'argumentation serrée. La divination arabe est l'héritière de la longue tradition cléromantique du monde gréco-romain, où tout tirage au sort ressortit toujours, en dernière analyse, à la décision divine. Pour M. Hocine Benkheira, si la religion musulmane a rejeté toute divination après le Coran, le tirage au sort est resté d'actualité dans la *Sunna*, surtout quand il s'agissait de choisir entre les termes d'une alternative dont les preuves sont d'égale force. L'interprétation varie : on peut invoquer soit le hasard pur et simple, soit l'autorité divine qui sanctionne vérité et justice. A. Mastrocinque s'intéresse aux signes graphiques (*charactēres*) qu'on trouve sur les documents magiques, astrologiques et alchimiques d'époque romaine, plus particulièrement ceux reliés aux sept planètes. Il s'agit en fait de symboles qui ont une valeur numérique et phonétique, et qui, dénommés *angeloi* ou *archangeloi* par les Anciens, sont l'équivalent des dieux, susceptibles de recevoir des prières et d'agir en toute efficacité. Le symptôme, – dit S. Crippa, – se démarque du signe en ce sens que le premier agit dans une grille fermée d'interprétation, alors que le second est susceptible d'une lecture multiple. Certains signes se distinguent à la marge des catégories traditionnelles : les avertissements involontaires par la voix (à la fois fortuits et construits), ou encore les oracles rendus avant même que la question soit posée. Enfin J.B. Gourinat s'intéresse à une contradiction apparente dans la pensée stoïcienne : les signes envoyés par les dieux pour avertir les hommes sont bien des signes du futur, alors que dans leur logique, les Stoïciens ne conçoivent que des signes dans le présent, et non dans le passé ou le futur. C'est parce que le signe logique entretient un lien de causalité avec ce qu'il annonce,

alors que dans l'avertissement divin, ce lien de causalité n'existe pas. Au total, les deux types de « signes » ne sont pas synonymes ni de même nature.

9 L'édition est soignée, en dépit de quelques erreurs malvenues dont la maison Brill est seule responsable (le livre est ainsi divisé en quatre « partes », et ce n'est pas du latin). Un index *(rerum*, *nominum* et *locorum)* clôture cet ouvrage qui est lui-même le signe de beaux développements à venir.

AUTEURS

PIERRE BONNECHERE

Université de Montréal